L'usine Maxam Tan à Mazinbargue.
PHOTOPQR/VOIX DU NORD/MAXPPP

Dépollution

Maxam Tan : les salariés priés de nettoyer derrière eux avant la fermeture de l'usine

L'activité de l'usine Maxam, dernier site de production d'ammoniac dans l'Hexagone, placée en liquidation le 13 janvier, a été prolongée pour trois mois. Les salariés doivent achever la sécurisation du site, classé Seveso

OFFRE 100% NUMÉRIQUE
Abonnement numérique
Gratuit le 1er mois

Dutkiewicz lance sa réplique avec l'assurance de celui qui l'a répétée encore et encore. L'adjoint au maire de la ville de Mazingarbe, dans le Pas-de-Calais, commence à avoir l'habitude : depuis le placement en liquidation judiciaire de l'usine Maxam Tan, le 13 janvier, il relate cette histoire *"incroyable"*. Celle des 72 salariés du dernier lieu de production d'ammoniac de l'Hexagone, qui, en attendant d'être mis à la porte, doivent assurer la mise en sécurité d'un site classé Seveso haut. *"On laisse ces gens s'enterrer eux-mêmes sans rien en échange*, philosophe Philippe Dutkiewicz. *Heureusement que ces salariés sont très consciencieux, et qu'aucun d'eux n'a songé à faire sauter l'usine. Il pourrait faire des dégâts à plusieurs kilomètres à la ronde*."

Depuis le début d'année, ces derniers doivent évacuer le contenu très dangereux de la dernière relique de l'usine de Maxam Tan : une grande sphère blanche, qui contenait près de 1 000 tonnes d'ammoniac. À l'origine, les opérations devaient être terminées le 13 avril. Mais le tribunal de commerce a décidé ce mercredi 7 de prolonger l'activité pour trois mois, avec une fermeture officielle qui n'interviendra que le 13 juillet.

"*On ne s'en sort pas mal*, souffle Stéphane Hugueny, délégué syndical. *Il nous reste plus que 100 tonnes à exfiltrer.*" Cette satisfaction technique cache néanmoins une immense frustration : celle d'un plan de sauvegarde de l'emploi "PSE" à 5 000 euros par tête, jugé insuffisant par les salariés, assorti d'une prime "transactionnelle" de 25 000 euros, contre une promesse de non-poursuites sur le plan judiciaire. Elle ne répond pas non plus à cette question : quel avenir pour la friche industrielle que deviendra certainement le site ? À Mazingarbe, comme dans de nombreux endroits en France, l'épilogue des sites classés Seveso interroge.

LES SALARIÉS CHARGÉS DE LA MISE EN SÉCURITÉ DU SITE

"*Quand une usine s'arrête, il y a une mise en sécurité à faire,* explique Laurence de Palmas, avocate spécialisée en droit de l'environnement.

OFFRE 100% NUMÉRIQUE

Abonnement numérique

Gratuit le 1er mois

placé l'usine en liquidation judiciaire. "*À ce moment-là, c'est au liquidateur de gérer la mise en sécurité du site*", ajoute Laurence de Palmas.

À charge du responsable de trouver à qui confier cette tâche : soit aux salariés présents sur le site, soit à un prestataire. "*Le tribunal de commerce avait bien pensé à un tiers, mais on était convaincu que nous étions les plus à même d'utiliser l'outil pour évacuer l'ammoniac,* raconte Stéphane Hugueny. *On leur a tout de même demandé de nous présenter le prestataire capable de le faire. On attend toujours.*"

"QUAND L'INDUSTRIEL S'EN VA, L'ÉTAT NE SAIT PAS"

Dans le cas de Maxam Tam, c'est donc aux salariés de l'entreprise qu'est revenue cette lourde tâche. En échange, ils ont obtenu, en plus de leur PSE, une prime de sécurisation "*confortable*", dont le montant n'a pas été dévoilé. Mais l'évacuation ne s'est pas faite en un claquement de doigts. "*Il a fallu que l'on transforme l'ammoniac en alcali*, raconte Stéphane Hugueny. *En schématisant, nous l'avons mélangé avec de l'eau pour qu'il puisse être transporté dans des camions"*. Ces derniers étaient ensuite récupérés par une société tierce, qui rachetait le composé chimique pour le revendre. *"On a réfléchi au processus, on a cherché les revendeurs, les transporteurs… Il a fallu faire beaucoup de manutention pour parvenir à cette solution"*, poursuit le salarié. Le tout, seuls. "*Non seulement les exploitants n'ont pas mis un pied sur le site depuis huit mois, mais, en plus, les liquidateurs n'ont pas su nous aider. Ils étaient perdus*."

"*L'administration ne donne pas l'impression d'avoir accompagné la cessation d'activité de ce site* abonde Laurence de Palmas. *Elle devrait avoir un rôle d'accompagnement plus fort pour éviter ce genre de situation."* De son côté, Stéphane Hugueny se montre plus définitif : *"On n'a pas vraiment pensé à la fermeture et on a visiblement oublié que les usines pouvaient être gérées par des entreprises mondialisées, très loin des salariés. Aujourd'hui, je vous le dis tout net : quand l'industriel s'en va, l'État ne sait pas fermer un site Seveso."* Une question d'autant plus

OFFRE 100% NUMÉRIQUE

Abonnement numérique

Gratuit le 1er mois

La législation a beaucoup évolué depuis le 21 septembre 2001, et l'explosion de l'usine AZF, à Toulouse. Elle s'est aussi complexifiée après la fermeture dramatique du site de Metaleurope, en 2003, situé dans le même département que l'usine de Maxan Tan. "*Depuis la liquidation surprise du site, et le chantage énorme fait entre emploi et dépollution, il a été mis en place plusieurs garde-fous pour assurer l'avenir de ces zones*", raconte Laure Verdier, ingénieure conseil en environnement, sécurité au travail et développement durable et fondatrice de LVR consulting.
Ainsi, une garantie financière payée par l'exploitant à son arrivée sur le site doit permettre la mise en sécurité des installations classées qui présentent des risques importants de pollution. De quoi payer une partie de la réhabilitation du site si le pollueur n'est plus en mesure d'avancer les fonds au moment de la fermeture. "*Un bon principe, qui n'est pas toujours appliqué*", regrette Laura Verdier.

Dans le cas de Maxan Tan, il l'a été : au moment du rachat de l'usine par le groupe espagnol, en 2011 l'entreprise avait déposé une somme - évaluée à "*plusieurs centaines de milliers d'euros*" selon une source proche du dossier - qui devrait servir à la réhabilitation du site. Mais il n'est pas certaine qu'elle soit suffisante : "*Elle ne couvre que la période de Maxan Tan, par les dizaines d'années de pollution d'un site chimique en activité depuis la fin du XIXe siècle*, soupire Philippe Duktieviewcz. *Les salariés du site vont bientôt évacuer le plus gros danger. Pour le reste, je crains que le site de l'usine ne reste qu'une friche industrielle, aux sols trop pollués pour être réhabilités à court terme.*"

À LIRE AUSSI : Enfants intoxiqués à l'arsenic dans l'Aude : "Il n'y a pas de réelle volonté de dépollution"

Par Alexandra Saviana

OFFRE 100% NUMÉRIQUE
Abonnement numérique
Gratuit le 1er mois

Chauffage Gratuit - Contenus sponsorisés

Fioul et gaz interdit en 2022 : les Français se dépêchent !

Meilleurtaux.com - Contenus sponsorisés

Seniors : Classement des meilleures mutuelles 2021

"Quand les ultra-progressistes défendent les agressions sexuelles envers les lesbiennes"

Plusieurs lesbiennes dénoncent les violences qui s'exercent envers elles, au nom du progressisme et de la lutte contre la transphobie.

Marianne

eToro - Contenus sponsorisés

Achetez des actions sans avoir à payer de commissions avec eToro

eToro - Contenus sponsorisés

Et si vous aviez investi 1000€ dans des actions Netflix il y a un an?

Matera.eu - Contenus sponsorisés

Copropriétaires : passez au syndic collaboratif pour gérer votre immeuble

Affaire Fourniret : les derniers secrets de Monique Olivier

Elle se taisait depuis toujours. Monique Olivier, la femme de Michel Fourniret, a finalement avoué, ce 1er avril, que la petite Estelle Mouzin avait été séquestrée, violée et tuée dans la …

Marianne

5log - Livinguard® - Contenus sponsorisés

Déjà très demandés en Allemagne ... Les masques 5log avec technologie Livinguard®

MyJackpot.fr - Votre casino gratuit - Contenus sponsorisés

Jouez à plus de 200 machines à sous gratuitement

Hero Wars - Contenus sponsorisés

OFFRE 100% NUMÉRIQUE

Abonnement numérique

Gratuit le 1er mois

Marianne

Mon Eco Projet - Contenus sponsorisés

Mérignac: N'achetez pas de panneaux solaires avant de lire ceci

Jeu gratuit - Game of Thrones - Contenus sponsorisés

Le jeu Game of Thrones maintenant le plus populaire en France

Opel - Contenus sponsorisés

Rendez-vous aux Journées Opel Pros jusqu'au 30 avril !

Avec "Indoor Live View", Google fait un pas de plus vers le GPS total

Google teste un nouveau dispositif de GPS destiné à nous orienter dans les lieux couverts, hors routes. Pourra-t-on encore se perdre ?

Marianne

Aide Formation Gratuite - Contenus sponsorisés

CPF : Comment récupérer vos 5000€ de droits à la formation ?

PLUS D'ECONOMIE

Joe le taxeur

Paradis fiscaux : avec Joe Biden, enfin un impôt minimum mondial... "made in USA" ?

Emmanuel Lévy le 18/04/2021

Goliath contre David

"Coca Mariani" : quand Coca-Cola se frotte à un petit vin corse !

OFFRE 100% NUMÉRIQUE

Abonnement numérique

Gratuit le 1er mois

Réforme de l'assurance chômage : décidé, le gouvernement doit revoir sa copie

Laurence Dequay le 15/04/2021

Conso

Les augmentations automatiques du prix des forfaits téléphoniques sont-elles légales ?

Louis Nadau le 13/04/2021

Dépollution

Maxam Tan : les salariés priés de nettoyer derrière eux avant la fermeture de l'usine

Alexandra Saviana le 13/04/2021

Champi champion

M Cosmétique, objet de déco ou médicament : le champignon se met à toutes les sauces

Marie-Odile Briet le 10/04/2021

Puisque vous êtes là...

... on aimerait vous dire un dernier mot. Vous êtes toujours plus nombreux à lire Marianne sur le web, et nous nous en réjouissons. Pour nous aider à garder notre liberté de ton et notre exigence journalistique, votre soutien est précieux. En vous abonnant par exemple, vous aurez accès à l'intégralité des contenus mais aussi à un espace de débat premium, réservé à nos abonnés, le tout sur un site débarrassé de toute publicité. Vous pouvez aussi nous soutenir par un don défiscalisé.

OFFRE 100% NUMÉRIQUE

Abonnement numérique

Gratuit le 1er mois

NOUS SOUTENIR

DÉCOUVREZ LE NUMÉRO DE LA SEMAINE

N°1257 - DU 16 AU 22 AVRIL 2021

ACHETER AU NUMÉRO

LES ARTICLES LES PLUS LUS

1. Affaire Fourniret : les derniers secrets de Monique Olivier
2. Ce que la pseudo-religion de l'écologie a oublié : il y a eu zéro mort à Fukushima
3. Coiffeur, vaccin, vacances : après les dîners, les autres passe-droits des privilégiés du Covid
4. Massages, soins esthétiques... Les frais d'une sénatrice LR dans le collimateur d'Anticor

OFFRE 100% NUMÉRIQUE

Abonnement numérique

Gratuit le 1er mois

COMMENTAIRES

“ LE GOÛT DE LA VÉRITÉ N'EMPÊCHE PAS DE PRENDRE PARTI ”

ALBERT CAMUS

NEWSLETTER

Mon e-mail | OK

*Mentions informatiques et liberté en bas de page

ABONNEMENT

DÉCOUVRIR NOS OFFRES D'ABONNEMENT
PAPIER + NUMÉRIQUE

SOUTENIR MARIANNE

OFFRE 100% NUMÉRIQUE

Abonnement numérique
Gratuit le 1er mois

S'abonner

Acheter au numéro

OFFRE 100% NUMÉRIQUE

Abonnement numérique

Gratuit le 1er mois

Foire aux questions

Mentions légales

Données personnelles et cookies

Gérer mes cookies

CGU et CGV

Formulaire de rétractation

Postuler à un stage

Flux RSS

Votre e-mail est destiné à Marianne SA et les sociétés du groupe CMI France (sauf opposition de votre part) pour les finalités suivantes (i) inscription à la Newsletter Marianne.net et selon les consentements que vous allez nous donner (ii) proposition de messages et contenus adaptés à votre profil (iii) réception des bons plans et offres commerciales des partenaires de Marianne.net. En application de la règlementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition et la possibilité de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Pour exercer vos droits, contacter CMI Digital à l'adresse contact@marianne.net en justifiant de votre identité. Pour toute information complémentaire, consulter notre Charte Données Personnelles et Cookies.

OFFRE 100% NUMÉRIQUE

Abonnement numérique

Gratuit le 1er mois